

En finir avec les matches truqués

■ La bonne gouvernance est la condition sine qua non pour lutter efficacement contre ce qui constitue aujourd'hui la principale menace pesant sur l'intégrité du sport.

Préserver l'intégrité du sport implique au préalable que les organisations sportives soient gérées de manière transparente et intègre. Une condition sine qua non pour lutter contre toutes les formes de matches arrangés.

Lorsqu'une entreprise établit ses politiques de prévention et de gestion des risques, il est un principe, fondamental, qu'elle se doit de suivre : celui de l'engagement total de ses propres dirigeants dans le respect de ces principes. Prêcher par l'exemple en quelque sorte. Cet engagement, ces comportements, sont décisifs pour convaincre les membres du personnel, les fournisseurs, les clients et les autres partenaires que l'entreprise prend ses propres valeurs et obligations au sérieux.

C'est comme dire à ses enfants de porter un casque à vélo : si les parents n'en portent pas eux-mêmes, ils manqueront fatalement d'autorité pour influencer leurs enfants de manière positive. De même, un chef de direction qui accepterait des cadeaux coûteux ou

des invitations exclusives de ses partenaires aura des difficultés à établir au sein de son entreprise une culture d'intégrité, d'indépendance et de transparence.

En outre, le principe de tolérance zéro doit s'appliquer : toute suspicion doit être étudiée et toute violation des règles doit entraîner une sanction adéquate, qui soit au moins un rappel du règlement.

Qu'est-ce que ces principes nous apprennent sur la lutte contre les matches truqués ? Tout d'abord, qu'il existe un lien étroit entre la gouvernance d'une organisation sportive – c'est-à-dire l'intégrité en dehors du terrain – et la préservation d'une concurrence équitable – c'est-à-dire l'intégrité sur le terrain.

Dans un environnement qui ac-

cepte de toute évidence certaines dérogations à la règle de droit, que ce soit dans les cas de dopage ou de tout autre type de manipulation, les athlètes, les arbitres, les entraîneurs et les autres acteurs ont tendance à être indulgents au regard de leur propre comportement.

Pour dire les choses crûment : un président perçu comme corrompu ou agissant en dépit d'un grave conflit d'intérêts n'aura aucune crédibilité quand il essaiera d'inciter les autres acteurs à résister à toute tentation et à lutter contre les matches truqués. L'exemple des matches arrangés pour des raisons purement sportives – un phénomène que l'on constate à tous les niveaux dans les sports d'équipe, souvent en fin de saison, et qui

consiste pour un club à en aider un autre pour lui éviter la relégation – témoigne de l'importance de lutter contre toutes les manipulations, quelles que soient les motivations des acteurs.

Au-delà de ces éléments, certaines déficiences constatées dans la gouvernance des clubs (la culture du paie-

ment en liquide, les problèmes financiers, le non-paiement des salaires...) contribuent à développer le risque de matches truqués.

Dans sa "Communication sur la dimension européenne du sport" publiée en 2011, l'Union européenne déclare que "la bonne gouvernance dans le sport est une condition de l'autonomie et de l'autorégulation des organisations sportives". On vient de le voir, la bonne gouvernance est encore plus que cela : c'est la condition sine qua non pour lutter efficacement contre les matches truqués, qui constituent aujourd'hui la principale menace pesant sur l'intégrité du sport.

→ Article issu de la revue n°27 "Sport et Corruption" du think tank Sport et Citoyenneté

→ www.transparency.org

SYLVIA SCHENK

Transparency
International